
Janvier 2013

Swissport dans toute sa splendeur !

Jeudi 3 janvier, la direction a convoqué deux de nos collègues, MM. Sarrabi et Thérèse pour leur signifier qu'ils pouvaient sur le champ rentrer chez eux et qu'ils seraient convoqués à un entretien préalable à un « éventuel licenciement », sans donner plus de précisions !!

Le lendemain, un troisième collègue M. Ouarti, recevait un courrier en recommandé avec la même convocation pour un entretien préalable à un éventuel licenciement.

Il s'agit d'une histoire banale et dérisoire qui s'est réglée en interne ... mais il s'agit de collègues dont la direction n'a ABSOLUMENT rien à leur reprocher sur le plan professionnel mais qui ont le tort d'avoir été gréviste et qui ne font pas « poto - poto » avec la direction.

Nous constatons qu'il y a vraiment deux poids deux mesures dans cette boîte, nous sommes OBLIGES de le dire : alors que des casses avions et autres faits graves n'ont fait l'objet d'aucune sanction, la direction entend licencier ces collègues pour des brouilles ... ???

Depuis le transfert, nous sommes dans une moyenne de un licenciement par mois TOUJOURS sur des prétextes de merde ... de plus, nous arrivons à un niveau jamais connu ces dernières années en terme d'accidents de travail.

Tous les jours, nous assistons à des conflits entre collègues dû au stress généré par le sous effectif chronique ... et la direction profite de cette situation qu'elle a créée pour sanctionner ceux qu'elle veut voir disparaître !!

Nous interpellons les élus au CE et au CHSCT pour déclencher en urgence des réunions extraordinaires : le doit d'alerte en CE et une expertise votée par le CHSCT sur les conditions de travail et le harcèlement ! Rappelons que ces instances DOIVENT être des outils au service des salariés !

La question qui se pose à chacun de nous au sujet de nos trois copains qui risquent de perdre leur boulot n'est pas de savoir qui est la balance, mais de se dire : Que puis-je faire ? ... car demain cela peut-être toi le prochain sur la liste !

SUD Aérien appelle à la solidarité active pour nos collègues et pour faire cesser cette stratégie à la hache menée par la direction ... Nous vous appelons à une mobilisation générale pour dire à la direction : STOP licenciement - STOP au sous effectif - STOP au harcèlement - STOP aux multiples erreurs sur les fiches de paie, etc ...

Nous vous appelons à :

☞ 1 H 15 de grève pour les vacances du matin et 1H 15 de grève pour celles de l'après midi, à partir du mercredi 9 janvier !

Vos élus SUD Aérien

TSVP →

La loi Diard - loi pourrie votée par le précédent gouvernement et que le gouvernement actuel n'entend pas abroger ?? - nous oblige à une déclaration d'intention de se mettre en grève 48 H avant, adressée à la direction :

Nous vous invitons donc à signer ce qui suit :

M. le directeur,

Au regard des conditions de travail déplorables voire catastrophiques imposées aux salariés de Swissport France par la direction : pressions psychologiques, harcèlements (menaces, discriminations, mises à pied et licenciements abusifs, erreurs sur les fiches de paie, etc ...)

je déclare que je serai en grève reconductible à partir du mercredi 10 janvier 2013.

Dans l'attente d'une véritable négociation entre les organisations syndicales et la direction ...

Nom

Prénom

Signature

Reçu le

Signature du responsable